

Report du point 9.9 AVIS DE MOTION - modifications sur la réglementation de la signalisation des camions sur le Chemin de la Grande-Ligne

Report du point 9.10 DÉPÔT - modifications sur la réglementation de la signalisation des camions sur le Chemin de la Grande-Ligne

Ajout du point 9.11 AVIS DE MOTION - projet de règlement no. 2021 - 0198 décrétant la fermeture de la montée Odelltown

Ajout du point 9.12 DÉPÔT - projet de règlement no. 2021 -0198 décrétant la fermeture de la montée Odelltown

Ajout du point 11.6 CPE le petit monde de Calimero

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2021-04-084

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE 9 MARS 2021-MODIFICATION RÉOLUTION 2021-03-070

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 mars 2021 avec la modification suivante ;

QUE le conseil de la Municipalité octroie le contrat pour le fauchage des abords de routes municipales, soit pour la 1^{re} et la 2^e coupe, à André Paris inc., pour un montant de trois mille six cents dollars (3 600,00 \$) plus taxes applicables.

Et non ;

QUE le conseil de la Municipalité octroie le contrat pour le fauchage des abords de routes municipales à André Paris inc., pour un montant de sept mille quatre cent vingt dollars (7 420,00 \$) plus taxes applicables.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS (reçu par écrit admin@lacolle.com)

Pourquoi ne faites-vous pas les séances du conseil par la plateforme Zoom ?

4. ADMINISTRATION, FINANCES

2021-04-085

COMPTES FOURNISSEURS PAYÉS AU 31 MARS 2021

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

À l'unanimité, par les membres du conseil présents, d'approuver les comptes payés au 28 février 2021 tels que déposés ;

DÉPARTEMENT	MONTANT
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3 912,91 \$
VOIRIE MUNICIPALE	4 746,19 \$
HDV	813,97 \$
SERVICE D'INCENDIE	1 068,07 \$
SÉCURITÉ CIVILE	1 302,67 \$
USINE DE FILTRATION	1 465,93 \$
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	1 753,37 \$
IMMOBILISATION	38 773,13 \$
MRC QUOTE-PART	59 492,22 \$

DÉNEIGEMENT	35 227,19 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	27 374,91 \$
ÉLECTRICITÉ	14 700,91 \$
TÉLÉPHONIE	1 262,29 \$
TOTAL AU 31 MARS 2021 :	191 893,76 \$
RÉMUNÉRATION AU 31 MARS 2021 :	48 246,60 \$
GRAND TOTAL :	240 140,36 \$

ADOPTÉE

2021-04-086

COMPTES À PAYER AU 31 MARS 2021

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

À l'unanimité, par les membres du conseil présents, d'approuver les comptes à payer au 28 février 2021, tels que déposés ;

DÉPARTEMENT	MONTANT
ADMINISTRATION	6 403,71 \$
HÔTEL DE VILLE	1 676,60 \$
SERVICE INCENDIE	5 520,58 \$
VOIRIE MUNICIPALE	16 059,07 \$
SERVICE DE FOURRIÈRES	431,37 \$
ÉGOUTS ET TEU	5 733,52 \$
USINE DE FILTRATION ET	
AQUEDUC	27 248,01 \$
CENTRE LÉODORE-RYAN	4 227,23 \$
CHALET DES LOISIRS	1 358,30 \$
IMMOBILISATION	27 892,56 \$
BIBLIOTHÈQUE	1 779,83 \$
SIGNALISATION	3 266,15 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER AU 31 MARS	
2021 :	101 596,93 \$

ADOPTÉE

DÉPÔT/État des activités financières aux fins fiscales – mars 2021

MMQ- RISTOURNE 2020

Monsieur Jacques Lemaistre-Caron, maire, explique que la compagnie d'assurance La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) à la suite de notre renouvellement du contrat d'assurance, nous remettons une ristourne s'élevant à un montant de trois mille six cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (3 699,00 \$).

2021-04-087

RÉGULARISATION MATRICULE 1494 80 7325

ATTENDU QU'il y a eu erreur lors du transfert des mises à jour concernant les avis d'évaluation pour l'année 2020 entre la MRC du Haut-Richelieu et le système interne de la Municipalité de Lacolle ;

ATTENDU QU'un montant de sept cent douze et quarante-deux cents (712,42 \$) soit pour l'appartement inscrit à cette adresse n'a pas été pris en considérations par l'évaluateur ;

ATTENDU QUE ce même montant est inscrit sur l'avis d'évaluation 2021 ;

ATTENDU QUE le propriétaire demande une révocation du montant d'arrérages 2020 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil municipal acceptent la révocation des arrérages 2020, mais maintiennent le montant pour l'année 2021.

ADOPTÉE

2021-04-088

RÉCLAMATION- RA2629 2341-95855 / RUE LARAMÉE

ATTENDU QUE des travaux d'excavation ont eu lieu sur la rue Laramée, en septembre dernier ;

ATTENDU QUE toutes les demandes exigées avant des travaux d'excavation ont été obtenues par Info-Excavation ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur lors la manipulation de la machinerie a heurtée et endommagé un bien appartenant à la compagnie Bell Canada ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil s'opposent à la demande de l'entrepreneur, soit de défrayer en totalité ou partiellement, la réclamation reçue due aux travaux exécuter pour la Municipalité de Lacolle.

ADOPTÉE

2021-04-089

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE – COTISATIONS

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Lacolle ne désirent pas s'inscrire en tant que membres soutien à la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville (CDC HRR) pour l'année 2021-2022.

ADOPTÉE

2021-04-090

LOCATION DU CENTRE LÉODORE-RYAN – VACCINATION COVID-19

ATTENDU QU'une entente a déjà été signée avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre (CISSS) pour la location de la salle au centre Léodore-Ryan afin de procéder à la vaccination contre le coronavirus COVID-19 ;

ATTENDU QUE la vaccination n'a pu être offerte à tous les groupes d'âge, le CISSS de la Montérégie-Centre désire prolonger la location jusqu'au mois de décembre 2021 ;

ATTENDU QU'un ajout à l'entente déjà signée doit être ajouté soit : que le CISSS de la Montérégie-Centre nous avise au moins quinze (15) jours à l'avance avant de mettre fin à l'entente en vigueur ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond
ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil acceptent la prolongation de la location de la salle au centre Léodore-Ryan et ce, jusqu'en décembre 2021.

ADOPTÉE

2021-04-091 5. **RESSOURCES HUMAINES**
APPROBATION VACANCES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité approuve la liste des vacances des personnes salariées régulières et conventionnées, telle que le prévoit l'article 16.05 de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

2021-04-092 **EMBAUCHE AU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QUE la Municipalité de Lacolle a publié une offre d'emploi afin de pourvoir les postes vacants aux départements des travaux publics ;

ATTENDU QUE deux candidatures ont été proposées ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle approuve l'embauche de monsieur Richard Boroday, débutant le 26 avril 2021 au titre de préposé aux travaux publics, à raison de 40 heures par semaine, et ce, aux conditions prévues à la convention collective en vigueur des employés municipaux.

ADOPTÉE

2021-04-093 6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)**
**MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE – RÈGLEMENT DE
TARIFICATION / SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie de la Municipalité de Napierville nous a fait parvenir sa nouvelle grille tarifaire à la suite de son adoption ;

ATTENDU QUE cette grille tarifaire sera appliquée lors de demande d'assistance, services rendus, formations et autres aux municipalités non membres d'une entente d'entraide ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil municipal acceptent la tarification de la municipalité de Napierville relatif à son service incendies

ADOPTÉE

2021-04-094

PROJET – ENTENTE INTER MUNICIPAL MULTI CASERNE-MODIFICATION

ATTENDU QU'un projet d'entente intermunicipale incendie entre les municipalités d'Henryville, Noyan, Saint-Georges-de-Clarenceville et la Municipalité de Lacolle ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lacolle est en accord avec l'intégrité de ce projet d'entente intermunicipale ;

ATTENDU QU'une modification de l'article 7.2 est demandée ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil sont en accord avec le projet d'entente intermunicipale sauf à la modification apportée de l'article 7.2 telle que présentée.

ADOPTÉE

2021-04-095

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE SSI DE CLINTON COUNTY

ATTENDU QUE lorsque la pandémie coronavirus COVID-19 a débuté en mars 2020, une mise sur pause de l'entente avec le SSI de Clinton County a été réclamée par les membres du Conseil ;

ATTENDU QUE maintenant un an plus tard, nous aimerions revoir l'entraide soit par la proposition de notre directeur incendie, lorsqu'une demande d'aide est demandée, seulement un camion-citerne et deux pompiers, accompagnés d'un officier, si nécessaire, peuvent être appelés sur les lieux ;

ATTENDU QUE ladite entente doit être respectée avec la modification apportée par la pandémie coronavirus COVID-19 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil acceptent la modification apportée à l'entente avec le SSI de Clinton County.

ADOPTÉE

7. **TRAVAUX PUBLICS/VOIRIE**

DÉPÔT/rapport mensuel d'activité mars 2021

2021-04-096

RACCORDEMENT SOUS PRESSION PICARD- SOUMISSIONS

ATTENDU QUE des travaux de raccordement doivent avoir lieu sur la rue Picard ;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été demandées soit :

- Excavations Darche : 107 680,00 \$ (travaux faits en totalité)
plus taxes applicables
- H20 : 14 215,00 \$ (raccordement seulement)
plus taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault
ET RÉSOLU :

QUE le département des travaux publics peut effectuer plusieurs tâches à ce raccordement ;

QUE le conseil de la Municipalité octroie le contrat à l'entreprise H20 pour un montant de quatorze mille deux cent quinze dollars (14 215,00 \$) plus taxes applicables.

ADOPTÉE

2021-04-097

ENTRETIEN RUE – TRAVAUX D'ASPHALTAGE / SOUMISSION

ATTENDU QUE dû à des travaux d'excavation durant la période hivernale sur nos routes municipales ;

ATTENDU QUE des travaux d'asphaltage doivent être effectués sur plusieurs routes à l'intérieur de la Municipalité ;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été demandées soit :

- L'équipe Marcil inc. : 14 900,00 \$ plus taxes applicables
- EuroVia : n'a pas donné suite

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité octroie le contrat à l'entreprise l'équipe Marcil pour un montant de quatorze mille neuf cents dollars (14 900,00 \$) plus taxes applicables.

ADOPTÉE

8 **HYGIÈNE DU MILIEU**

9 **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

DÉPÔT/rapport mensuel d'activité mars 2021

2021-04-098

MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2021- LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lacolle soumette une demande pour l'obtention de quatre cents (400) plants d'arbres, offerts gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ;

QUE certains plants soient plantés sur les terrains appartenant à la Municipalité et d'autres offerts aux résidents de Lacolle pour conserver et améliorer notre environnement.

ADOPTÉE

2021-04-099

CCU2021-0016 – CHANGEMENT DE REVÊTEMENT / 70, RUE DE L'ÉGLISE SUD

ATTENDU QUE le 70, rue de l'Église Sud se situe dans la zone du PIIA ;

ATTENDU QUE la demande respecte la réglementation sur les rénovations en vigueur (règlement de zonage 2008 -0085) ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accepte la demande de permis pour changer le revêtement extérieur pour un vinyle gris foncé et ajouter de la maçonnerie grise pour la propriété sise au 70, rue de L'Église Sud.

ADOPTÉE

2021-04-100

CCU2021-0017 – INSTALLATION CLÔTURE / 52, RUE DE L'ÉGLISE SUD

ATTENDU QUE le 52, rue de l'Église Sud se situe dans la zone du PIIA ;

ATTENDU QUE la demande respecte la réglementation sur les rénovations en vigueur (règlement de zonage 2008 -0085) ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accepte la demande de permis pour l'installation d'une clôture en bois de 6 pieds de haut en cour latérale pour la propriété sise au 52, rue de L'Église Sud.

ADOPTÉE

2021-04-101

CCU2021-0018 – NOUVELLE ENSEIGNE / 17, RUE DE L'ÉGLISE SUD

ATTENDU QUE le 17, rue de l'Église Sud se situe dans la zone du PIIA ;

ATTENDU QUE la demande respecte la réglementation sur les rénovations en vigueur (règlement de zonage 2008 -0085) ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accepte la demande de permis pour l'installation d'une nouvelle enseigne des mêmes dimensions que celle qui est existante pour la propriété sise au 17, rue de L'Église Sud.

ADOPTÉE

2021-04-102

CCU2021-0019 – PEINDRE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR / 17, RUE DE L'ÉGLISE SUD

ATTENDU QUE le 17, rue de l'Église Sud se situe dans la zone du PIIA ;

ATTENDU QUE la demande respecte la réglementation sur les rénovations en vigueur (règlement de zonage 2008 -0085) ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accepte la demande de permis pour peindre en noir les parties en rouge du revêtement extérieur pour la propriété sise au 17, rue de L'Église Sud.

ADOPTÉE

2021-04-103

CCU2021-0020 – RÉNOVATION GALERIE / 17, RUE DE L'ÉGLISE SUD

ATTENDU QUE le 17, rue de l'Église Sud se situe dans la zone du PIIA ;

ATTENDU QUE la demande respecte la réglementation sur les rénovations en vigueur (règlement de zonage 2008 -0085) ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Lacolle accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accepte la demande de permis pour la rénovation de la galerie en bois avec l'ajout de garde-corps en bois et pour la propriété sise au 17, rue de L'Église Sud.

ADOPTÉE

2021-04-104

HALTE CYCLISTE – RÉNOVATION

ATTENDU QUE le bâtiment de la halte touristique au coin des rues de l'Église Sud et de la Beurrerie est âgé et en piteux état ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lacolle désire un bâtiment d'une grandeur de 10' x 18' ainsi qu'une toilette accessible aux gens à mobilité réduite ;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été demandées, seulement une reçue soit :

- Cabanon Boyer inc. : 8 030,00 \$ plus taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

le conseiller Martin Émond VOTE contre

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité octroie le contrat à l'entreprise Cabanon Boyer inc. pour un montant de huit mille trente dollars (8 030,00 \$) plus taxes applicables.

ADOPTÉE

2021-04-105

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Patrice Deneault, qu'à une prochaine séance ordinaire du conseil sera adopté, avec dispense de lecture, le projet de règlement no. 2021 -0198 décrétant la fermeture de la montée Odelltown

DÉPÔT règlement no. 2021 -0198 décrétant la fermeture de la montée Odelltown

10 LOISIRS

2021-04-106

PROJET IMPLIC'ACTION

ATTENDU QUE le projet Implic'Action se veut une journée organisé avec les jeunes afin de ramasser les déchets à l'intérieur de la Municipalité ;

ATTENDU QUE cette journée est coordonnée par le centre de plein air l'Estacade en collaboration avec les municipalités de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Lacolle ;

ATTENDU QUE la date annoncée est le 22 mai 2021, une date qui correspond à la fin de semaine de la journée nationale des patriotes.

ATTENDU QUE la Municipalité de Lacolle n'a pas été consultée pour le choix de date ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil municipal s'opposent à la participation citoyenne pour cette année puisque cette journée se retrouve au centre d'une longue fin de semaine auquel les gens de la Municipalité peuvent organiser une vente de « garage » décide donc de se retirer du projet 2021 ;

QUE les membres du conseil municipal proposent au comité organisateur du projet Implic'Action d'effectuer la collecte de déchets à l'intérieur de la semaine de la terre pour les prochaines années.

ADOPTÉE

2021-04-107

ADHÉSION – TENNIS 2021

IL EST PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil autorise la tarification suivante relative aux coûts d'inscription des membres du terrain de tennis pour la saison estivale 2021 :

Inscription : Gratuite (résident et non-résident)

Dépôt pour la clé : 50 \$ payable par chèque, daté du 18 octobre 2021, lequel sera encaissé si la clé n'est pas retournée avant ladite date du 18 octobre 2021.

ADOPTÉE

Madame la conseillère Suzanne Lacroix se retire

2021-04-108

FÊTE NATIONALE 2021- DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE cette année la fête nationale aura lieu de façon virtuelle, avec plusieurs artistes invités tels que : Valérie Lahaie, Martin Levac et plusieurs autres à confirmer ;

ATTENDU QU'une demande de don a été remise par le comité organisateur à la Municipalité de Lacolle ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil municipal autorisent de remettre un montant de cinq cents dollars (500,00 \$) pour la fête nationale du Québec qui aura lieu à Lacolle.

ADOPTÉE

Madame la conseillère Suzanne Lacroix reprend place

11 CORRESPONDANCE

2021-04-109

ÉGLISE ODELLTOWN- ENTRETIEN

ATTENDU QUE l'église méthodiste d'Odelltown est une église citée historique, datée de 1823 souvent publicisé pour faire la promotion de la région ;

ATTENDU QUE l'Église méthodiste est entretenue par des bénévoles âgés. Ce qui devient difficile de faire l'entretien extérieur ;

ATTENDU QUE le comité de bénévoles de l'église méthodiste d'Odelltown désire obtenir une aide financière afin de remettre à un sous-traitant l'entretien du gazon à l'église ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil municipal acceptent de remettre un montant de mille trente dollars (1 030,00 \$) afin de permettre au comité bénévole d'entretenir l'extérieur de l'église méthodiste d'Odelltown pour l'année 2021.

ADOPTÉE

2021-04-110

MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE – PARTICIPATION MONÉTAIRE / CENTRE SPORTIF RÉGIONAL LOUIS CYR

ATTENDU QUE la municipalité de Napierville demande une contribution financière pour la participation des citoyens de la Municipalité de Lacolle aux activités organisées au Centre Sport Régional Louis-Cyr.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil municipal refusent l'offre de participation de la Municipalité de Napierville pour l'utilisation de Centre Sportif Régional Louis Cyr.

ADOPTÉE

FABRIQUE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL / CAMPAGNE DE FINANCEMENT PATRIMONIALE

Les membres du conseil accusent réception

2021-04-111

LES PAROISSES DE LA FRONTIÈRE - DEMANDE DE DON

ATTENDU QUE le secrétariat central des Paroisses de la Frontière qui regroupe les fabriques de St-Valentin, St-Bernard, St-Paul de l'Île aux noix et Notre-Dame-du-Mont-Carmel ont fait parvenir une demande dons afin de changer leurs ordinateurs ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil municipal refusent de participer à cette demande de dons soumis par les Paroisses de la Frontière.

ADOPTÉE

Monsieur Jacques Lemaistre-Caron, maire se retire
Monsieur Patrice Deneault, maire suppléant prend place

2021-04-112

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES FRONTIÈRES – RETOUR SUR RÉOLUTION 2021-03-056

ATTENDU QUE le Centre d'action bénévole des Frontières fait suite à la résolution 2021-03-056 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Suzanne Lacroix

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil municipal acceptent la proposition de faire parvenir une facture afin de régulariser l'augmentation pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

ADOPTÉE

Monsieur Patrice Deneault, maire suppléant se retire
Monsieur Jacques Lemaistre-Caron, maire prend place

2021-04-113

CPE LE PETIT MONDE DE CALIMERO

ATTENDU QUE le CPE on installés un abri de portique de type « tempo » afin de faire attendre les parents à l'extérieur, dû aux exigences gouvernementales de la pandémie coronavirus COVID-19 ;

ATTENDU QUE notre réglementation exige de retirer tout abri de type « tempo » le 30 avril de chaque année ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Patrice Deneault

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil municipal acceptent le prolongement dudit abri, et ce, jusqu'au début des travaux réalisés au stationnement du centre Léodore-Ryan.

ADOPTÉE

12 VARIA

2021-04-114

CONCOURS / NOM AU PROJET CLERMONT

ATTENDU QUE la Municipalité de Lacolle désire faire participer les citoyens aux choix de nom de projet ainsi que les rues créées ;

ATTENDU QU'une feuille explicative sera remise aux jeunes par l'entremise de l'école Saint-Joseph afin de leur faire connaître davantage le processus qui doit être mis en place pour ce genre de projet ;

ATTENDU QUE trois prix de participation seront tirés par hasard par le comité de sélection du projet, soit une entrée familiale au parc Safari de Hemmingford ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Martin Émond

APPUYÉ PAR : madame la conseillère Nancy Sorel

ET RÉSOLU :

QUE les membres du conseil municipal acceptent le déroulement du concours et autorisent la dépense pour l'achat de trois passes familiales au parc Safari de Hemmingford.

ADOPTÉE

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 30, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

ADOPTÉ CE 11 mai 2021

Jacques Lemaistre-Caron
Maire

Jean-Pierre Cayer
Directeur général et secrétaire-trésorier